



ligne tram



Avenue - E - Jéremy infocentre © SIGNES PAYSAGES - SIGNES ARCHI - GROUPEMENT ARTÉLIA - SCE

L'EXTENSION DE LA LIGNE A, EN BREF

Cette extension relie la station Quatre Chemins à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Elle prolonge l'actuelle ligne A du tramway de **5 km** et offre **5 nouvelles stations, 1 parc-relais** de 120 places environ à proximité directe de l'aéroport, ainsi qu'**un pont supplémentaire pour franchir la rocade**.

L'extension est aménagée en voie unique avec croisement des tramways en station. Des aménagements cyclables sont prévus sur l'ensemble de la ligne ainsi que sur le pont enjambant la rocade.

À partir du carrefour des Quatre Chemins, le tracé emprunte l'avenue de la Somme, l'avenue de Matosinhos puis l'avenue JF Kennedy, en franchissant la rocade jusqu'à l'aéroport son terminus.

Dans le cadre de la desserte de la zone aéroportuaire, **une liaison par bus à niveau de service performant (BNSP)** est assurée en préfiguration par la Corol 39, depuis novembre 2019, **sur 16 km entre Le Haillan au Nord** (terminus de l'une des branches de la ligne A) **et Pessac Bersol au Sud** (terminus de la ligne B). Elle comporte 19 arrêts et dessert quelques-uns des principaux pôles économiques de l'agglomération (OIM Bordeaux Aéroport et OIM Bordeaux Innocampus) en empruntant la rocade sur 2 km.

L'AMÉLIORATION DU MAILLAGE ROUTIER

Des barreaux routiers sont créés en complément des aménagements du tramway, afin d'améliorer la circulation sur la zone.

Barreau Euler - Newton : création d'un giratoire et d'un aménagement modes actifs sur l'avenue René Cassin et de deux barreaux routiers permettant la connexion des rues Isaac Newton et Euler.

Barreau Ariane : création d'un nouveau giratoire et d'un aménagement modes actifs sur l'avenue René Cassin et aménagement d'une connexion avec la rue Ariane et l'avenue JF Kennedy.

Giratoire Beaudésert / Becquerel / Aigle : création d'un nouveau giratoire au niveau des avenues de Beaudésert et Henri Becquerel ainsi que de la rue Caroline Aigle, avec un couloir bus séparé sur la branche entrante venant du Nord. Cet aménagement prévoit également une voie verte large de 4 m afin d'assurer une continuité cyclable et piétonne.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU CHANTIER

Les déviations de réseaux

Cette étape fait suite à la libération des emprises publiques sur lesquelles s'inscrit le projet. Il s'agit de déplacer les réseaux pour en faciliter l'entretien et la réparation sans perturber l'exploitation du tramway lorsqu'il sera en service. Elles sont menées par les concessionnaires (Direction de l'eau de Bordeaux Métropole, Suez, Enedis, RTE, Orange, Régaz, Terega etc.).

Les travaux d'infrastructure et de voie ferrée

- **La réalisation de l'infrastructure et de la voirie** : bordures délimitant la chaussée, système d'écoulement des eaux pluviales, couche anti-vibrations, implantation du système d'alimentation par ligne aérienne, plateforme des voies du tramway, quais des stations, voirie et trottoirs.

- **La réalisation de la voie ferrée** : pose et soudure des rails, supports et système de détection...

- **Les travaux d'équipement** : ligne aérienne de contact, câblages, aménagement des quais de station et abris, bancs, panneaux d'information, distributeurs de titres de transport.

Les cheminements piétons, l'accès aux commerces, immeubles, parkings et garages ont été maintenus pendant toute la durée des travaux.

La phase des essais

- **Les essais de fonctionnement** : ils servent à contrôler et valider l'ensemble des paramètres de sécurité (feux de signalisation du tramway, système électrique, coordination avec les feux de croisement routier et réglages nécessaires à la bonne circulation des rames).

- **La marche à blanc** : le délégataire en charge de l'exploitation commerciale de la future ligne fait circuler des rames sans voyageur, en augmentant la fréquence de passage pour arriver à la situation qui sera celle de l'exploitation, ceci afin de caler la vitesse commerciale attendue et de former les futurs conducteurs.

À l'issue de la phase des essais qui dure plusieurs mois, le Préfet prend un arrêté autorisant la mise en service de la nouvelle ligne.



© OMA/MDP/ALTO STEP/8'18

LA VÉGÉTALISATION À L'HONNEUR

Comme toujours dans l'aménagement de grandes infrastructures de transport, **le dégagement des emprises publiques est une étape majeure, incontournable pour la concrétisation du projet.**

La construction de l'extension de la ligne A du tramway ne fait pas exception : 352 arbres ont été abattus pour dégager les nouvelles emprises publiques de l'opération et des végétaux arbustifs ont été arrachés intra-rocade pour dégager les abords de la rampe d'accès au pont au-dessus de la rocade, secteur Perrin. Leur suppression, certes indispensable, a largement été compensée au-delà des délibérations liées à la D.U.P., dans le cadre de l'effort collectif de l'opération « Plantons un million d'arbres ».

- **429 arbres replantés sur le domaine public**
- **1361 m² de massifs de plantes tapissantes et 333 m² de massifs arbustifs** créés.
- Aux abords de la rampe d'accès au pont, 2 970 jeunes plants installés selon **la méthode Miyawaki** sur une surface de 990 m². Il s'agit de planter en massifs des arbres et arbustes en jeunes plants d'origine locale, en privilégiant une grande variété d'essences, sur un sol spécialement préparé. L'ensemble sera protégé par des clôtures en bois, appelées "clôtures girondines".
- En parallèle, **25 000 m² de surfaces seront semés.**

De plus, Bordeaux Métropole souhaite effectuer des plantations d'arbres et de massifs supplémentaires en dehors de la zone d'emprise du projet, entre la rue Euler et la rocade, sur des terrains en friche limitrophes du tracé et propriété de Bordeaux Métropole.

COÛT DU PROJET

Le coût de l'extension de la ligne A du tramway entre les stations Quatre Chemins et Aéroport s'élève à **95 M€ HT, intégralement financés par Bordeaux Métropole.** L'État participe au titre du 4^e appel à projet TCSP à hauteur de 7,63 M€ et au titre des continuités cyclables à hauteur de 692 000 €.

CALENDRIER

29 mars 2019

Déclaration d'utilité publique (DUP)

Juillet 2019

Début des travaux de déplacement des réseaux

Janvier 2021

Travaux d'infrastructure et voie ferrée

Avril 2022

Pose du tablier du pont au-dessus de la rocade

Janvier-mars 2023

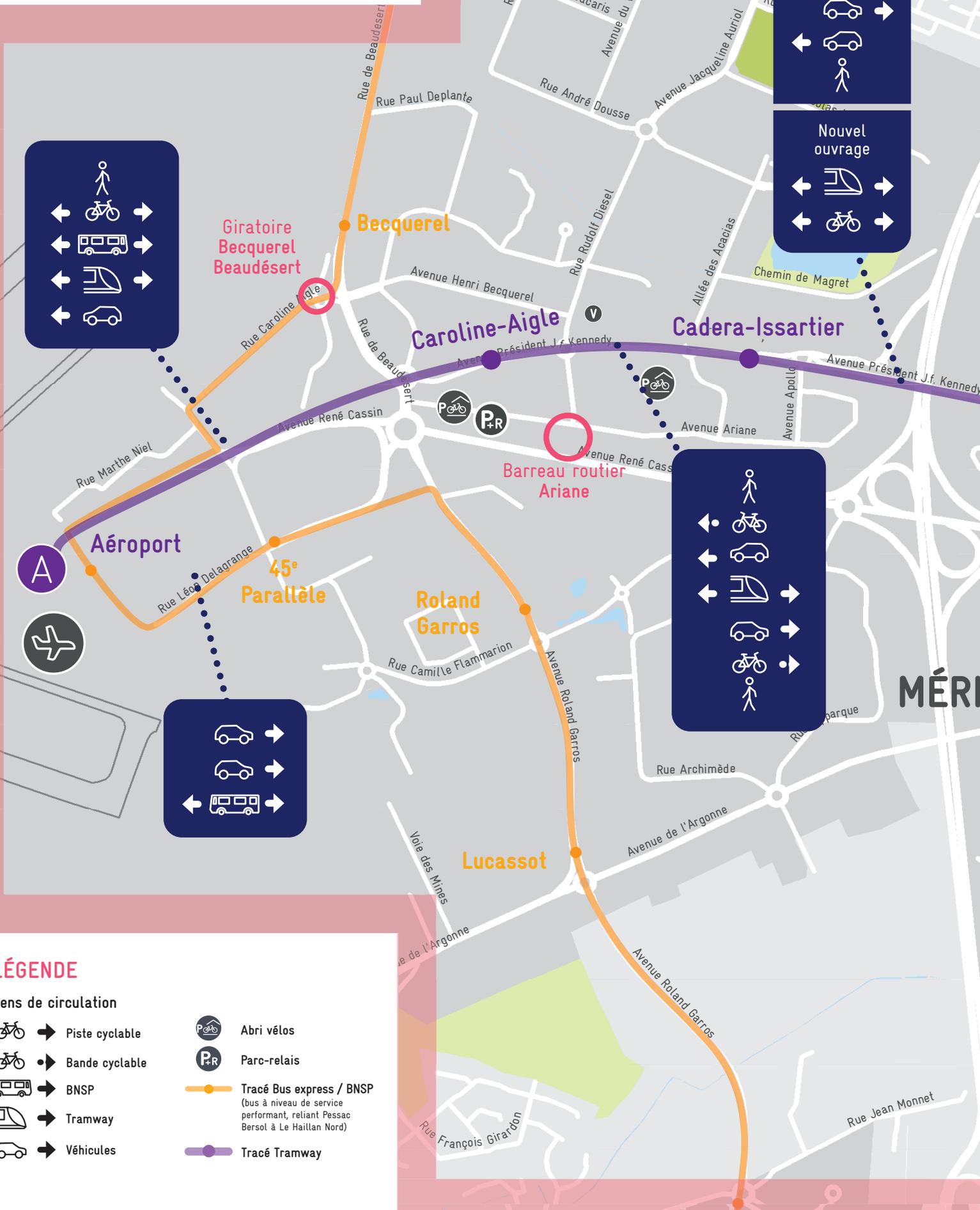
Essais de fonctionnement puis marche à blanc

Fin avril 2023

Mise en service de l'extension du tram A jusqu'à l'aéroport

EXTENSION LIGNE A MÉRIGNAC AÉROPORT

Sens de circulation



Callout box 1: Shows traffic flow for pedestrians, bicycles, BNSP, tramway, and vehicles at the intersection of Rue de Beaudésert and Rue Caroline Aigle.

Ouvrage existant

Callout box 2: Shows traffic flow for pedestrians, cars, and bicycles at the intersection of Avenue Henri Becquerel and Avenue Jacques-Léon Auriant.

Nouvel ouvrage

Callout box 3: Shows traffic flow for tramway and bicycles at the intersection of Avenue Henri Becquerel and Avenue Jacques-Léon Auriant.

Callout box 4: Shows traffic flow for pedestrians, bicycles, cars, tramway, and bicycles at the intersection of Avenue René Cassin and Avenue Roland Garros.

Callout box 5: Shows traffic flow for cars and BNSP at the intersection of Rue Léo Delagrange and Avenue René Cassin.

LÉGENDE

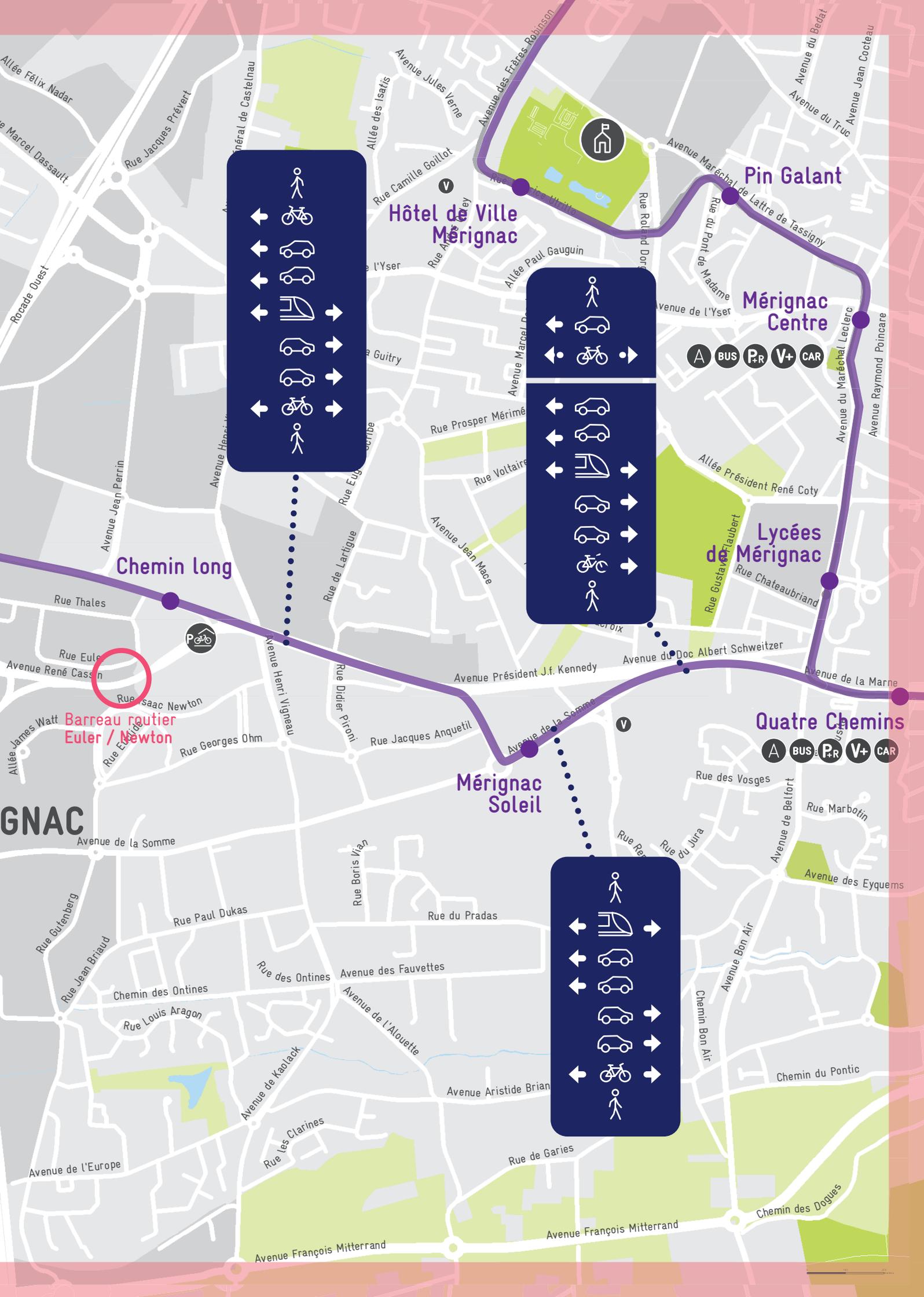
Sens de circulation

- Piste cyclable
- Bande cyclable
- BNSP
- Tramway
- Véhicules

- Abri vélos
- Parc-relais

Tracé Bus express / BNSP
(bus à niveau de service performant, reliant Pessac Bersol à Le Haillan Nord)

Tracé Tramway



Hôtel de Ville Mérignac

Pin Galant

Mérignac Centre

A BUS P+R V+ CAR

Lycées de Mérignac

Chemin long

Barreau routier Euler / Newton

Mérignac Soleil

Quatre Chemins

A BUS P+R V+ CAR

GNAC

Avenue François Mitterrand

Avenue François Mitterrand

5,6 km
de pistes cyclables
sécurisées

13 700
arbres plantés

1 groupe
scolaire

1 ligne
de tramway

70 ha

LE PROJET URBAIN MÉRIGNAC MARNE SOLEIL



La construction de l'extension de la ligne A du tramway va permettre la métamorphose d'un îlot de chaleur (zone commerciale artificialisée à 80%) en un îlot de fraîcheur : l'aménagement d'intérêt métropolitain du secteur Mérignac Marne Soleil, piloté par La Fab (La Fabrique de Bordeaux Métropole).

Une requalification profonde

Premier pôle commercial de l'agglomération, cette zone constitue un jalon entre l'aéroport international et le centre historique de Bordeaux et se situe à proximité immédiate du bassin d'emploi de l'Aéroparc. Toutefois, avec un patrimoine bâti vieillissant, des aménagements massivement dédiés à l'automobile et une végétation quasi inexistante, elle est **l'un des principaux îlots de chaleur de la métropole**, au sol très imperméabilisé.

Une requalification profonde du site s'imposait dans la dynamique impulsée par le prolongement de la ligne A du tramway.

Une vaste opération de renouvellement urbain s'est ainsi amorcée sur près de 70 ha, assortie du déploiement d'une offre de logements et d'une stratégie de végétalisation ambitieuses, dans l'objectif de remettre de la nature en ville.

Des objectifs ambitieux

- **mettre en relation** les différents tissus pavillonnaires avoisinants avec le cœur de la zone commerciale Mérignac Marne Soleil pour « faire quartier » ;
- **offrir une alternative au tout automobile** à l'échelle du quartier en aménageant de nouvelles circulations piétons/vélos sécurisées, et en proposant une offre de transports en commun performante vers l'aéroport ;
- **créer une zone habitée conviviale et attractive**, proche du bassin d'emplois ;
- **mettre en œuvre un équilibre ville-nature**, pilier du projet métropolitain avec :
 - **une canopée arborée** reliant les grands axes aux quartiers plus résidentiels de Mérignac, avec des espèces locales comme le pin maritime ;
 - **de nouveaux espaces verts** en cœur de quartier, dont un nouveau parc public ;
 - **de nombreuses plantations d'arbres, arbustes et plantes en pleine terre** dans les espaces publics et les îlots privés, pour renaturer une zone aujourd'hui recouverte de bitume et favoriser la biodiversité.

Les premières réalisations

Depuis 2020, le quartier se transforme et accueille ses premiers habitants :

- **Mai 2020** : 146 logements de la résidence Les terrasses de Galisson située avenue de la Somme.
- **Mars 2023** : 26 logements et 134 m² de commerces en rez-de-chaussée de la résidence Inspiration située sur l'îlot anciennement occupé par la station de lavage automobile Éléphant Bleu, avenue de la Marne.
- **Avril 2023** : 97 logements et 1025 m² de commerces en rez-de-chaussée (ouverture de Spar et My English School en mai) de la résidence Je dis M située sur l'îlot anciennement occupé par le bowling, avenue de la Marne.
- **Août 2023** : 66 logements en location sociale et accession variées (sociale, abordable, libre) et commerces en rez-de-chaussée de la résidence Parc Mirepin située sur l'îlot anciennement occupé par le magasin Castorama, avenue de la Marne.
- **Octobre 2023** : 289 logements et 2670 m² de commerces en rez-de-chaussée (dont Fitness Park déjà ouvert) des résidences Park Avenue sur l'îlot anciennement occupé par le concessionnaire automobile Fiat, avenue John Fitzgerald Kennedy.

Ces projets immobiliers s'accompagnent d'aménagements d'espaces publics, avec des plantations et l'installation de mobilier urbain avenue de la Marne, qui ont vocation à se poursuivre dans les mois à venir.

La Maison des projets

Située au 26-28 avenue de la Somme, elle ouvrira ses portes en septembre 2023.

À cette adresse, La Fab transforme l'ancien magasin la Bordelaise de literie en **Base du réemploi** qui servira d'espace de stockage, de reconditionnement et de démonstration de matériaux de construction ayant vocation à être réemployés dans des projets immobiliers ou réutilisés dans des projets d'espaces publics sur la métropole.

En savoir plus :

marne-soleil.fr/le-projet

contact@marne-soleil.fr

05 47 50 12 50

LA COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE

Bordeaux Métropole a mis en place un dispositif d'indemnisation à l'amiable pour les professionnels, commerçants et entreprises riverains des chantiers du tramway.

En effet, en dépit de la volonté de limiter au maximum les nuisances pour les riverains des emprises concernées, il demeure possible que ces chantiers occasionnent une gêne anormale et durable auprès des professionnels.

Des difficultés d'accès à leurs locaux, par exemple, peuvent parfois exercer une influence directe sur leur activité.

Entre le début des travaux d'extension en 2019 et février 2023, plusieurs dizaines de demandes d'indemnisation pour préjudice commercial sont passées en commission. Si plus d'une vingtaine ont été refusées, une dizaine a donné lieu à des indemnisations pour un montant total de l'ordre de 400 000 euros.

Pour plus d'informations, contactez :

T. 05 56 99 89 18
cia@bordeaux-metropole.fr

À votre écoute

Un médiateur à votre écoute au quotidien

David-Alexandre Schiela - T. 06 99 60 21 90
mediateur@extension-tram-a.com

Médiation et communication riverains

Emilie Querard - T. 06 17 15 07 97
em.querard@bordeaux-metropole.fr

CHIFFRES CLÉS

